



Achat d'appartement sur plan

Par **ingrid75**, le **04/01/2011 à 12:41**

Bonjour, rnj'ai acheté un appartement sur plan. il devait m'être livré en décembre 2009. la construction n'est toujours pas terminée. j'ai envoyé une lettre recommandée au constructeur que je n'arrive pas à joindre par téléphone. à ce jour, je n'ai aucune réponse, aucune date de livraison. il m'avait assuré que l'appartement serait terminé en juillet 2010, j'ai donc donné mon préavis et j'ai du quitter mon appartement. actuellement, je suis hébergé dans ma famille. je paie des frais intercalaires et un loyer aux personnes qui m'hébergent. mon contrat ne prévoit aucune indemnisation. quels sont mes recours ?